

Nom, Prénom ou dénomination sociale :

N° PACAGE :

DDT de la Haute-Vienne
SEA
Unité des aides surfaciques et
agro-environnementales
22 rue des Pénitents Blancs
87032 LIMOGES Cedex 1

Objet : Cas de force majeure et circonstances exceptionnelles

Madame, Monsieur,

Compte tenu des événements climatiques exceptionnels depuis octobre 2023, à la fois en durée et en intensité, je n'ai pas pu mettre en œuvre l'assolement prévisionnel 2023-2024.

<i>Îlots 2024</i>	<i>parcelles 2024</i>	<i>Culture prévue (code culture)</i>	<i>Culture implantée (code culture)</i>

Je ne suis pas en mesure de respecter mes engagements prévus pour :

la BCAE 7 - Rotation des cultures

L'écorégime

Je demande donc à bénéficier d'une dérogation au titre de la force majeure afin de garantir les aides PAC telles que prévue dans mon assolement initial (prise en compte pour toutes les aides de la culture prévue).

A, le

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC (pour les formes sociétaires autres que GAEC, précisez le nom et le prénom du signataire)